

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 29 février 2012

L'an deux mille douze et le vingt neuf février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre MAURIN.

Date de convocation : le 17 février 2012 .

Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 13 votants : 14

Résultat du vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : P.MAURIN – J-L CHAUSSIGNAND – C.CROZIER – D.AUZAS – M.JOLLIVET – A.VOLLE – N.SALA – M.BEUGNET – A.CORNET – G.VERNET – B.BOUAZZA – D.FIALON – M.HILAIRE -
Excusé : J.TESTON a donné procuration à A.VOLLE
Absents : B.DELAUZUN

Mme SALA Nathalie a été élu(e) secrétaire.

Objet : Mise à disposition de la salle Louis EYSSERIC pour le recueillement des familles lors d'un décès.

CONSIDERANT

- Que dans notre commune, les croyants disposent, lors d'un décès de l'un des leurs, d'un lieu communal leur permettant de se recueillir.
- Que la république assure l'Etat Civil et concrétise l'entrée dans son sein par un parrainage républicain en mairie, le mariage par une cérémonie civile en mairie
- Que notre constitution stipule que nous sommes dans un état laïque et républicain.
- Qu'aucun lieu de recueillement n'existe pour les non croyants.

.../...

DECIDONS

Dans un souci d'égalité

- De mettre à disposition gratuitement la salle EYSSERIC afin de faciliter le recueillement des familles
- D'informer la possibilité de cette commodité les personnes venant déclarer un décès.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 29 février 2012.

POUR COPIE CONFORME
ALBA LE 1^{er} mars 2012.
LE MAIRE
Pierre MAURIN.